

Les derniers rescapés de la filière

• Dix fabricants ont fermé au cours de la décennie

• Cinq entreprises résistent encore à la conjoncture

• Fusion, innovation, diversification... des pistes pour survivre

CONCURRENCE, manque d'innovation, consommation stagnante, production énergivore et moins efficiente... L'industrie du papier bat de l'aile. Dix entreprises ont mis la clé sous le paillason ces dernières années entraînant la perte de près de 2.500 emplois. «Deux entreprises sur les cinq restantes agonisent», alerte Jalil Benddane, président de l'Association des fabricants de cahier au Maroc. Parmi les opérateurs, encore en activité, figurent Mapaf, Imprimerie Moderne, Promograph, Sopalem, et Med Paper. Ils réalisent 95% de leur chiffre d'affaires durant la rentrée scolaire (entre août et octobre).

Les producteurs pointent du doigt les importations massives en provenance de la Tunisie qui les concurrencent déloyalement. D'ailleurs, le différend a été porté devant l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). (Voir aussi article page 5). La consommation moyenne de

Chiffres clés

- 10 sur 15 entreprises du secteur du papier ont fermé au cours des dix dernières années
- 2.500 emplois détruits



(Ph. Jarfi)

- 270 millions de DH investis durant la décennie
- La consommation est estimée à 21.000 tonnes dont le tiers absorbé par les importations tunisiennes



(Ph. Bz)

Source : Association des fabricants de cahier au Maroc

Malgré la détérioration de la branche papier, le marché reste encore porteur. Les producteurs peuvent tirer profit de la demande des entreprises, des efforts d'alphabétisation et du développement de la grande distribution

cahiers scolaires s'élève à 21.000 tonnes dont le tiers absorbé par les importations tunisiennes. S'y ajoutent des importations d'Espagne et du Portugal mais qui restent minimes. La consommation de papier et carton reste faible au Maroc. Elle s'établissait à 15 kg/ hab en 2013

contre 313 kg/hab pour la Belgique, 254 kg/hab pour l'Allemagne et 241 pour l'Autriche. Côté investissement, c'est l'accalmie en attendant des jours

Jalil Benddane, président de l'Association des fabricants du cahier et directeur général de Mapaf. Et d'ajouter: «J'espère que nous allons tenir le coup».

Il faut admettre que dans cette crise, les entreprises ont également leur part de responsabilité. Il y a un manque criant d'innovation et de diversification. Le cahier scolaire représente 95% du chiffre d'affaires du secteur. Un effort devrait être consenti par les acteurs pour monter en compétitivité afin de pouvoir faire face à l'ouverture totale des frontières. Les opérateurs devront également se recentrer sur des métiers à plus forte valeur ajoutée. Certes quelques entreprises ont développé de nouveaux produits mais l'offre reste insuffisante.

Dans une note d'information, Med Paper, société cotée en Bourse issue d'une fusion entre Safripac et Papepera de Tetuan, préconise plusieurs mesures pour relancer la machine. Parmi les pistes, la réduction des effectifs et la formation d'un capital humain spécialisé afin d'améliorer la productivité. S'y ajoute la modernisation et l'automatisation de l'outil de production ainsi qu'une utilisation de technologies performantes afin de réaliser des économies d'échelle. Il est également recom-

Contrôle qualité

LES producteurs marocains importent la totalité de la matière première d'Europe depuis la fermeture de Cellulose du Maroc. Les produits sont fabriqués à base de pâte vierge de cellulose ou à partir de papiers recyclés. Les opérateurs proposent autant le blanc que les couleurs en divers grammages.

Tout au long de la chaîne, un contrôle total du processus de fabrication est effectué. A titre d'exemple, Med Paper adopte des scanners permettant le contrôle en continu des caractéristiques du papier (grammage, pelliculage entre autres) qui sont installés sur les machines à papier. S'y ajoute un laboratoire pour faire le suivi et garder la traçabilité des produits fabriqués. «Des contrôles qualité rigoureux sont réalisés à tous les stades de fabrication depuis la réception de la matière première ainsi que la transformation jusqu'à la livraison au client», précise le management. Plusieurs produits sont proposés: bobines, rouleaux, formats (rames et mirames, selon la demande), ramettes (A3, A4 et A5), chemises (mifin et dossier), cahiers et registres, carnets, bloc-notes, enveloppes, bloc cube...□

meilleurs. Après un arrêt de production, les fabricants de papier ont relancé la machine depuis 2009.

Les investissements réalisés durant les dix dernières années ont totalisé 270 millions de DH. «Nous avons investi pour avoir une taille critique face aux Tunisiens qui inondaient le marché. Or il s'est avéré au fil du temps que nous perdions de plus en plus d'argent et que les prix continuent à fléchir», explique

mandé le recours à des techniques de production moins énergivores et plus efficaces, compte tenu du renchérissement des prix de l'énergie. Le développement de la filière passera également par la multiplication des mouvements de rapprochements et de partenariats visant l'optimisation de la taille de l'industrie marocaine du papier et carton.□

Nadia DREF



Industrie du papier

Les producteurs pénalisés par le dumping tunisien

• Ils appellent à la préservation de l'impartialité de la procédure face aux pressions politiques

• L'import du cahier tunisien représente près de 90% des échanges

• La tutelle devra statuer sur ce différend en octobre prochain

«LES Tunisiens sont en train de politiser une mesure commerciale». C'est en ces termes forts que s'est exprimé récemment le président de l'Association des fabricants de cahier au Maroc, Jalil Bendidane. Une réaction suite à la plainte déposée auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par les exportateurs tunisiens. Le ministère de l'Industrie se dit favorable à la demande. La tutelle s'est donnée jusqu'à octobre prochain pour trancher sur l'enquête antidumping relative aux cahiers originaires de la Tunisie. Les producteurs restent confiants et accusent



Selon les producteurs, les prix des cahiers sur le marché tunisien sont fixés par le gouvernement et ne peuvent donc servir de référence pour le calcul de la valeur normale. «Toute position contraire serait jugée illégale au regard des règles antidumping OMC et marocaines», souligne l'association professionnelle (Ph. L'Economiste)

arguments: «les importations tunisiennes de cahiers s'accaparent près de 90% des importations totales. Ce qui entrave tout développement des autres importations, même de proximité géographique». Et d'ajouter: «Il est également consternant de réaliser que le marché représente

l'Industrie et du Commerce a décidé d'imposer un droit de douane provisoire à l'encontre des importations de cahiers tunisiens en attendant la clôture de l'enquête anti-dumping. Trois importateurs sont taxés, à savoir Sotefi (51,06%), Sitpec (33,77%) ainsi que tout autre exportateur (51,06%).

La tutelle a pris cette décision après avoir constaté un accroissement des importations en dumping de cahiers originaires de Tunisie, en termes de volume et de part de marché. D'autant plus que cela coïncide avec la détérioration de la situation de l'industrie locale de papier. Notons que les exportateurs tunisiens ne souffriront pas trop de cette mesure cette année. Ils ont déjà exporté vers le Maroc 5.000 tonnes sur un volume annuel de 7.500 tonnes. «Ce sont surtout les producteurs locaux qui pâtiront de cette concurrence déloyale», commente Jalil Bendidane. □

Nadia DREF

Ce que reproche la Tunisie au Maroc!

DANS sa plaidoirie auprès de l'OMC, la Tunisie remet en cause la procédure adoptée par le Maroc. «La demande ne contient pas d'éléments de preuve suffisants de l'existence d'un dumping, d'un dommage et d'un lien de causalité car l'autorité d'enquête n'a pas procédé à un examen satisfaisant de l'exactitude et de l'adéquation des éléments contenus dans la demande», affirme la partie tunisienne. Et d'ajouter: «la détermination de l'existence d'un dumping et d'un dommage en résultant n'était pas fondée sur des éléments de preuve pertinents et positifs justifiant l'imposition de la mesure provisoire au moment de son adoption».

Les exportateurs tunisiens reprochent à l'autorité chargée de l'enquête de n'avoir pas tenu compte, en particulier, de toutes les caractéristiques physiques affectant la comparabilité des prix. Selon eux, la tutelle a comparé la valeur normale et le prix à l'exportation établis pour des périodes différentes.

«La Tunisie espère que le Maroc répondra en temps opportun à la présente demande. Elle est prête à examiner avec le Royaume des dates mutuellement acceptables pour engager les consultations», précise le rapport déposé auprès de l'OMC. □

les concurrents de vouloir entraver le bon déroulement de l'enquête.

«Les producteurs de cahiers scolaires réitèrent leur appel à ce que les débats relatifs à cette procédure administrative soient circonscrits aux seuls aspects techniques du dossier et que l'impartialité de la procédure soit préservée face aux pressions politiques que tente d'exercer la Tunisie», précise l'association. Les professionnels avancent leurs

plus de 80% du volume global des exportations tunisiennes de cahiers dans le monde. Le Maroc doit-il contribuer à l'économie tunisienne en permettant que des comportements déloyaux continuent de s'exercer sur son territoire ou au contraire adopter une position ferme contre tout exportateur qui fera de sorte à causer préjudice au tissu industriel marocain». En attendant, la position marocaine est claire. Le ministère de